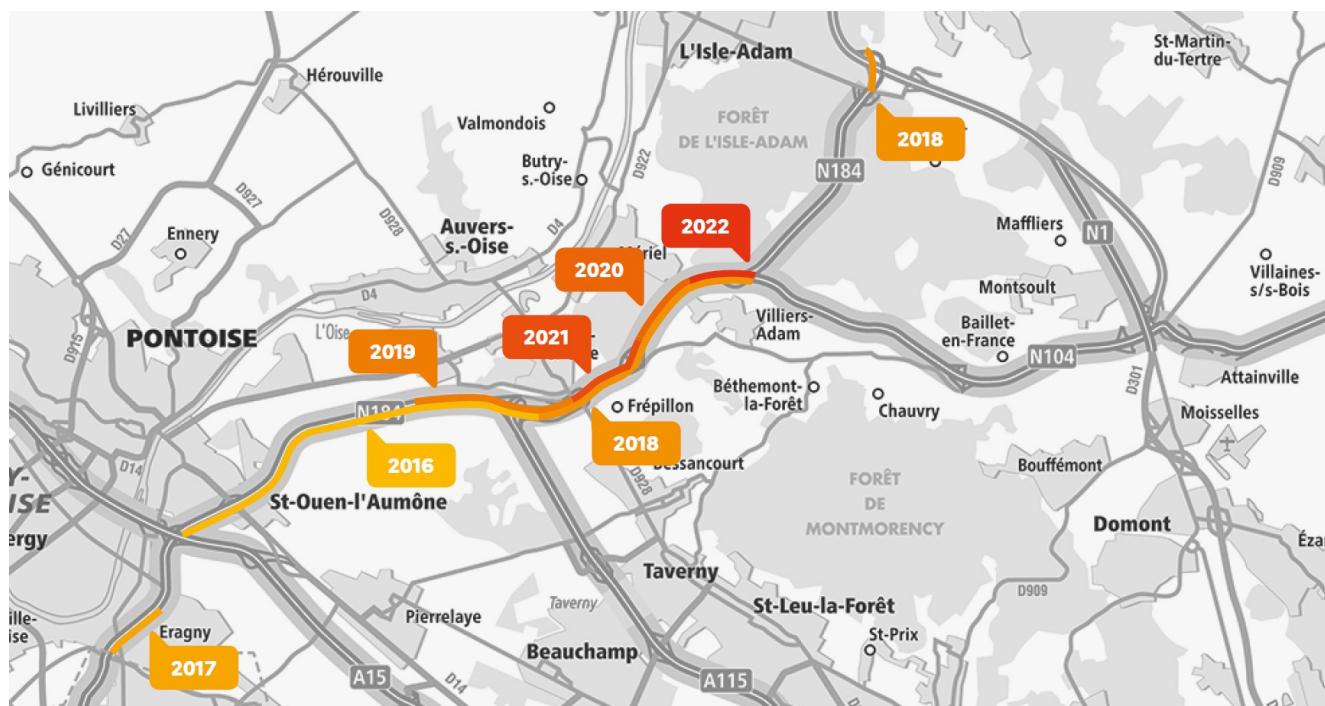


Créteil, le 28 juillet 2022

Dernière phase de la rénovation des chaussées de la RN184, au niveau de Mériel et Villiers-Adam, du 1^{er} au 19 août



La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, rénove les chaussées de la RN 184 extérieure entre les communes de Mériel et Villiers-Adam du lundi 1^{er} août matin au vendredi 19 août au soir. Le revêtement utilisé sera composé d'un enrobé à fort taux de recyclage : jusqu'à 40 % de recyclage en couche de roulement et en couche d'assise, au lieu de 20 % habituellement pour cette dernière.

Ces travaux représentent un investissement de 1,1 millions d'euros, financé en intégralité par l'État.

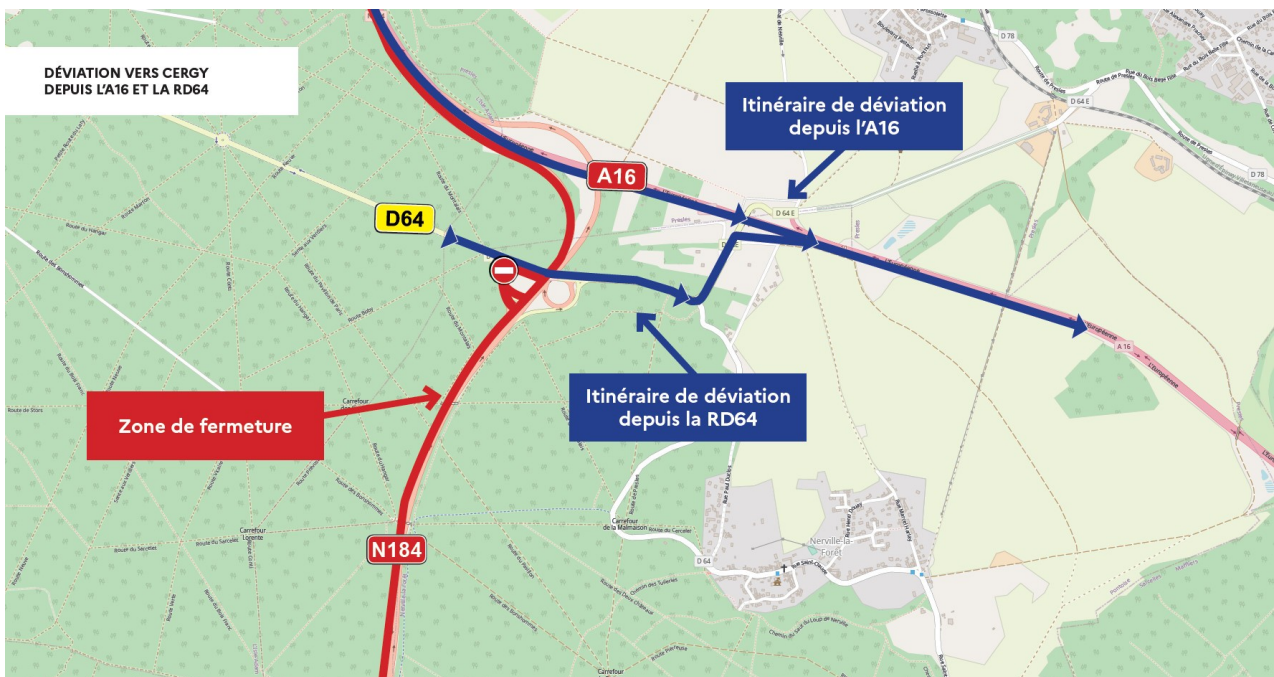
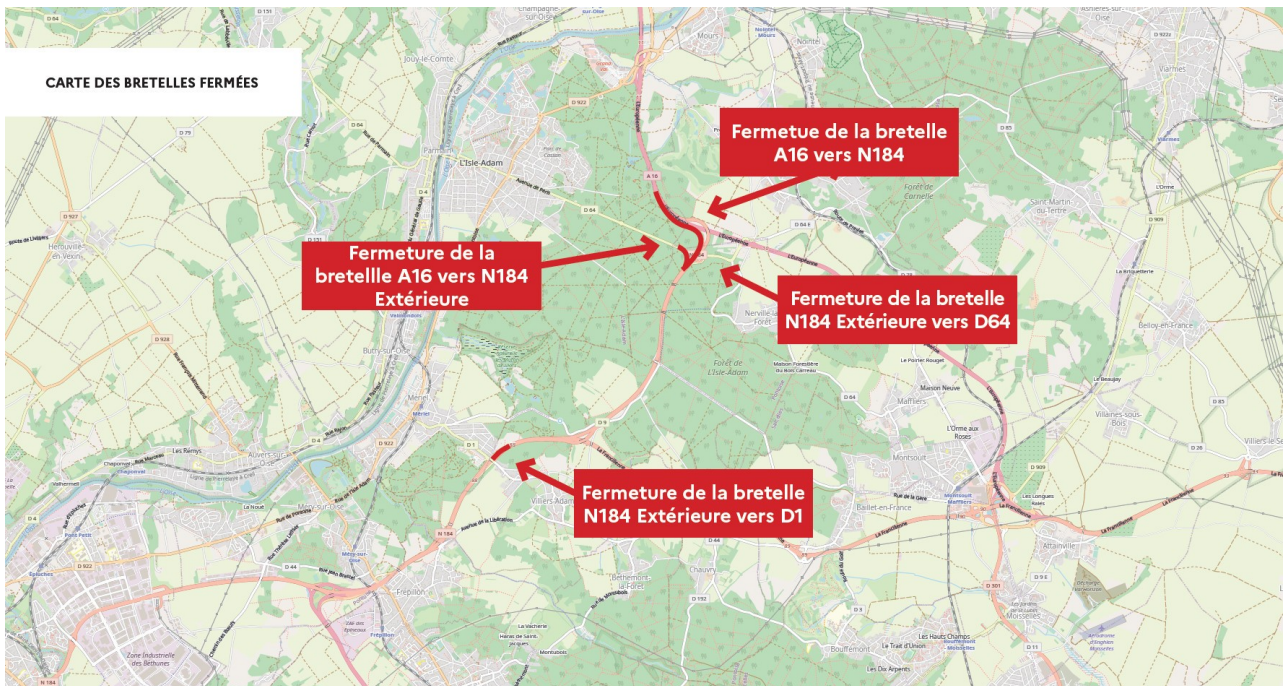
Ces travaux constituent la 6^{ème} et dernière phase de rénovation des chaussées de la RN 184. Au total, sur 7 étés consécutifs depuis l'été 2016, la DiRIF aura rénové 12,4 km de chaussées principalement à 2x2 voies, au niveau des communes d'Eragny, Saint-Ouen-l'Aumône, Méry-sur-Oise, Frépillon, et Villiers-Adam. Ce programme de rénovation des chaussées de la RN 184 représente un investissement total de 7,4 millions d'euros.

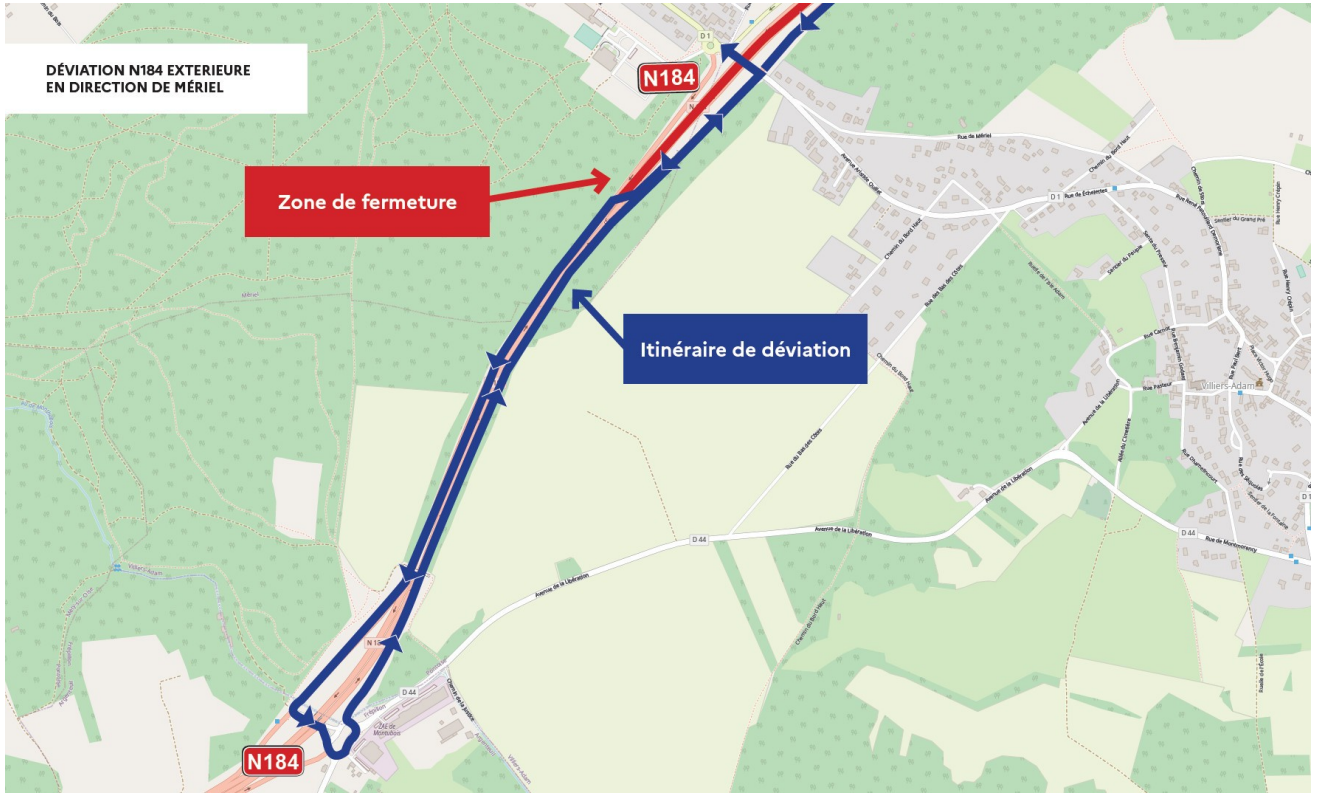
- 1,4 km de chaussées rénovées avec revêtement à fort taux de recyclage
- 40 % de recyclage dans les agrégats de la couche de roulement
- 3 voies de circulation traitées
- 4 500 tonnes d'enrobés recyclés
- 60 000 véhicules / jour au niveau de la partie rénovée
- 19 jours continus de travaux
- 1,1 M€ financés par l'État

Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux :

- la circulation du sens extérieur de la RN 184 sera basculée sur le sens intérieur, limitant la circulation à une voie dans chaque sens de circulation au lieu de deux voies, sur environ 2 km ;
- la vitesse maximale autorisée sera réduite progressivement à 90 km/h, puis 70 km/h et 50 km/h dans les zones de basculement ;
- les échanges entre l'autoroute A16 et la RN 184 seront limités aux sens RN 184 intérieure vers l'autoroute A16 ;
- les bretelles suivantes de la RN 184 extérieure seront fermées à la circulation :
 - l'entrée depuis l'autoroute A16 ;
 - l'entrée depuis la D64 et la sortie vers la RD64 (Nerville-la-Forêt) ;
 - la sortie vers la RD1 (Mériel).

Cartes des fermetures et des déviations







Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107,1 et radio autoroute sur 107,7

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes d'Île-de-France (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr